

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 46

Artikel: La pirogue
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La pirogue.

Un événement inattendu a failli rompre à jamais les liens d'amitié qui nous unissent étroitement à nos confédérés de Genève, et que les eaux du Léman semblent resserrer chaque jour davantage.

Voici les faits :

Un correspondant de la *Gazette de Lausanne* nous dit qu'en 1854 MM. Troyon, Morlot et Forel découvrirent les stations lacustres de Morges, découverte qui ne nous paraît guère perspicace, puisque déjà en 1819, ainsi que le fait ingénument remarquer le correspondant en question, des jeunes gens de Morges firent des tentatives, dans le même endroit du lac, pour retirer du fond de l'eau une pirogue appartenant aux âges préhistoriques.

C'est cette malheureuse pirogue qui a donné lieu au conflit, dont les conséquences auraient pu devenir très graves au double point de vue politique et archéologique, et compromettre ainsi la tranquillité de deux cantons, qui n'ont absolument rien à se reprocher sinon de chercher à s'inonder réciprocement.

Bref, le précieux témoin de l'époque lacustre déposait au fond de l'eau où nos savants avaient cru devoir le laisser dormir en paix, forts de cette conviction que lorsqu'on sait où se trouve un objet, il n'est pas perdu. C'est par ce même raisonnement que se consolait le pauvre matelot qui avait laissé choir sa pipe au fond de la mer : « Elle n'est pas perdue, disait-il; elle est en face de l'île de Ceylan. »

Nos voisins de Genève envisagèrent la situation un peu moins poétiquement. « Un tien, dirent-ils, vaut mieux que deux tu l'auras. » Et de venir sans plus tarder s'installer en face du port de Morges et de ses habitants, puis d'arracher tout simplement la pirogue à sa profonde retraite.

Le vieux proverbe : *Laissons dire et faisons bien*, nous paraît singulièrement altéré aux environs de l'arsenal où il a pris cette forme : *Laissons faire et ne disons rien*.

Pauvres amis de Morges !...

Mais une fois l'objet soigneusement emballé, ficelé et dirigé vers le Musée archéologique de Genève, des récriminations s'élèverent de toutes parts. Le gouvernement imposait le séquestre rigoureux sur le corps du délit; un expert était envoyé sur les lieux, sans escorte militaire, il est vrai, mais avec des

pouvoirs illimités. Sur ces entrefaites, un archéologue, penché tristement sur le bord d'une péniche, regardait à travers la nappe azurée la place vide d'où l'oiseau s'était envolé.

Les uns exigeaient une réparation immédiate par l'organe de M. Carteret, sinon l'envoi à Coppet de trois bataillons vaudois; d'autres, plus logiques, demandaient l'intervention fédérale.

Quant aux bateliers de Morges, à qui la colère était venue après coup, ils formaient déjà le projet criminel d'aller un beau soir, à titre de revanche, enlever la Pierre à Niton pour l'offrir triomphalement à notre musée d'antiquités.

Tout à coup, la situation se calma. On ne tarda pas à se convaincre que les explorateurs genevois n'avaient point agi avec dol, mais que peu versés dans la géographie et entraînés par le courant provenant de l'inclinaison de la mappemonde, ils ont tout simplement cru que la pirogue se trouvait encore dans les eaux de leur canton. Le fait paraît bien simple quand on considère combien il est difficile de déterminer une limite dans un milieu liquide et sans cesse en mouvement; ce n'est pas la première fois, du reste, que le liquide a jeté du trouble dans les affaires.

On nous assure que désirant mettre le plus tôt possible un terme à ce regrettable incident et nous prouver leur bonne volonté, nos voisins de Genève ne nous rendront la pirogue qu'après lui avoir fait donner, aux frais de l'Etat, deux couches de vernis au minium.

Cette généreuse opération, qui protégera sans doute la précieuse relique contre les intempéries de la saison, pourrait cependant nuire à la constatation de l'identité et mettre une seconde fois nos archéologues dans le plus grand embarras.

Néanmoins, tout paraît s'arranger pour le mieux, et l'article ainsi conçu, publié par une feuille d'annonces, est nul et non avenu :

Les personnes bien connues qui ont été vues enlevant une pirogue dans les eaux de Morges sont priées de la rapporter sans retard, si elles veulent s'éviter des désagréments.

Notons en terminant que le fait dont nous venons d'entretenir nos lecteurs a eu son bon côté, celui de prouver une fois pour toutes aux hommes qui étudient la question des eaux du Léman, que ce

bassin pencherait plutôt vers Genève, puisque nos débris lacustres tendent à s'en aller de ce côté-là.

L. M.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*.

Le *Conteur* de samedi dernier renferme un article beaucoup trop long, destiné à l'éreintement de l'accordéon et de ceux qui en jouent. Permis à l'auteur de l'article de trouver l'accordéon désagréable, mais permis aussi à d'autres de n'être pas de son avis. Pour moi, je raffole de cet instrument essentiellement démocratique et je prétends que l'accordéon bien manié est ravissant. Il y avait autrefois à Paris, sur le pont des Arts, un aveugle qui en jouait si admirablement qu'on faisait continuellement cercle autour de lui. Et sa musique était si empoignante que même ceux qui, étant trop loin, n'avaient absolument rien entendu, s'en allaient en disant : Comme c'est beau !

De vrais artistes en ce genre, ce sont précisément ces maçons piémontais dont parle votre correspondant et qu'il regrette sans doute de n'avoir pas, dans son latin de cuisine, qualifié de *murator polentaphagus*. J'aime les entendre s'accompagner sur l'accordéon quand, de leur voix que votre Monsieur prétendrait enrouée, tandis qu'elle n'est que poétiquement voilée, ils chantent en chœur l'hymne national :

Viva Garibaldi, viva 'l macheroni,
Viva la polenta, Vittor' Emmanuele,
Viva il risotto e la costituzione,
Viva la busecca, la santa libertà !

Toutes les fois que j'entendrai résonner un de ces concerts rustiques dans un wagon non seulement de troisième, mais même de quatrième classe, j'y monterai, aurais-je un billet de coupé-lit. Et ce n'est pas votre Monsieur grincheux qui m'en empêchera. Ah ! mais non.

Et j'ai bien l'honneur de vous saluer.

A***, organiste à Anzeindaz.



L'heure psychologique et l'heure vaudoise.

Il s'agissait d'un de ces gais banquets qui animeront toujours les réunions les plus sérieuses. Le cuisinier était à son poste, l'arme au bras, tandis que, dans une salle voisine, M. X... pérorait depuis une demi-heure sur... sur... Figurez-vous que je ne m'en souviens plus. Prière de me passer ce *lapsus* et ce, pour une bonne raison, je n'étais plus là. Peu après avoir répondu à l'appel, je m'étais éclipsé en compagnie du docteur V...

Pour l'heure, nous venions de déguster un excellent vermouth et attendions tranquillement nos commensaux.

Ils se faisaient désirer, ce qui suggéra la réflexion suivante à mon brave docteur :

— Franchement, ce retard est on ne peut plus déplorable. Ces éternels discoureurs seront cause que je vais manquer mon heure psychologique.

— Votre heure psychologique, docteur ?

— Oui, mon heure psychologique. Cela vous étonne ? N'en auriez-vous point par hasard ? Oh ! ces Vaudois, ils sont tous les mêmes.

— Patience, mon cher monsieur. Auriez-vous l'extrême obligeance de me dire ce que vous entendez par là ?

— Hum ! je le veux bien, mais du moment que vous me paraissiez être aussi inintelligible que les autres, je ne vois pas trop à quoi cela pourra servir. Mais enfin, puisque vous y tenez, voici mon système : Il n'y a qu'un temps pour tout. Chaque chose doit se faire à son heure, sinon il en résulte les plus graves inconvénients. Supposons que je sois en mesure d'effectuer un paiement quelconque et que mon créancier ne se présentant pas à jour fixe, une autre occasion se présente d'employer l'argent réservé dans ce but, je manque mon heure psychologique. Supposons encore, cela m'est arrivé dix fois au moins, que je trouve à propos de me fiancer un jour plutôt qu'un autre et que cependant aucune beauté ne s'offre à mes regards, je manque encore mon heure psychologique. Vous le voyez, mon cher, il n'est pas indifférent qu'une chose se passe ou se fasse à tel moment plutôt qu'à tel autre. Pour qu'elle réussisse, il faut qu'elle ait lieu à temps et pas plus tard. Ainsi tenez, pour en revenir à mon point de départ, mon heure psychologique est là pour le banquet, dont les précieuses émanations arrivent jusqu'à nous. Dix minutes plus tard, mon estomac ne recevra plus volontiers la nourriture ; il la digérera mal et le repas ne me profitera pas. Avez-vous compris ce que j'entends par l'heure psychologique.

Cette conversation me jeta dans de profondes et noires réflexions. Le résultat en fut que l'heure vaudoise n'était pas l'heure psychologique et que l'heure psychologique n'était pas l'heure vaudoise.

Nous en rions volontiers ; c'est un sujet d'innocente plaisanterie. Le fait n'en a pas moins sa gravité. Rapprochons la théorie du docteur V... de la lacune que je signale, qu'arrivera-t-on à constater ? C'est que la plupart des choses qui se font dans notre canton sont ou bien manquées, ou bien défectueuses.

Un de mes amis est membre d'environ trente comités. Il assiste à plus de quatre cents séances diverses par année. Pour chacune de ces séances, on le fait attendre en moyenne une demi-heure. Le même a un millier de rendez-vous d'affaires annuellement, avec un quart-d'heure de retard par rendez-vous. Ponctuel lui-même, mais infortuné, mon ami perd donc environ quatre cent cinquante heures, par le seul fait de l'heure vaudoise !

Cette insupportable habitude est tellement enracinée chez nous qu'il n'y a pas jusqu'aux chemins de fer qui ne l'aient prise. Et pourtant chacun sait que si la ponctualité est absolument nécessaire quelque part, c'est bien sur les voies ferrées.

Chacun donc en souffre et personne n'oppose quoi que ce soit.

On fondera des sociétés de toute espèce, avec les